Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 10

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue des revues

Par le capitaine Sylvain Curtenaz

Gazette suisse des tireurs

N° 30, juillet 1997

A l'initiative de l'ancien commandant de corps Häsler, des instructeurs de la Société suisse des carabiniers sont venus dispenser conseils techniques et pratiques aux élèves de l'école de sousofficiers de soutien 273. Ce projet pilote a fait l'unanimité au sein de l'école. Quand on sait les lacunes héritées des premières leçons de tir données à l'école de recrues par un chef de section généralement seul, celles-ci se maintenant ensuite de génération de cadres en générations de cadres, cet accueil positif est compréhensible.

Cette initiative soulève toutefois une question à laquelle il s'agirait de répondre au plus tôt: l'entrée des matcheurs dans le domaine du tir militaire ne va-t-elle pas à l'encontre des efforts entrepris, via l'introduction de la *Nouvelle technique de tir de combat*, pour rendre l'instruction au tir et l'éducation à l'arme plus proches des nécessités réelles du soldat? On ne saurait certes se passer d'une instruction de base soignée au tir, seule garante de touchés sous stress, mais il conviendrait de bien marquer la limite entre ces deux disciplines complémentaires et nécessaires, tant à la défense militaire du pays qu'à la survie d'un sport national.

Bulletin ASOR

N° 2, juin 1997

Les forces armées russes en piteux état

Taux élevé de suicides, désertions fréquentes, mutineries qui restent impunies, tant le système va à vau-l'eau : les forces armées russes sont en pleine déliquescence et ouvrent tout grand la por-



te à la corruption et au recrutement des meilleurs par la mafia.

Moral au plus bas, faim, mais aussi armes nucléaires menaçant de partir toute seules, tant les systèmes de contrôle sont pourris, armes chimiques laissées à la garde très virtuelle de soldats n'escomptant plus leur solde et contraints de recourir à des expédients pour survivre (pas moins de cinq tonnes de toxiques de combat étaient offertes sur le marché parallèle en 1995!), la crise touche non seulement les hommes, mais aussi les infrastructures.

La Russie peut bien signer des traités de désarmement, elle n'a pas les moyens financiers de cette course inversée aux armements. Ses finances exsangues lui interdisent toute modernisation de ses forces armées, dont le taux d'aptitude au combat serait inférieur à 50 %. Le rapatriement des forces russes stationnées hors des frontières est venu ajouter à la crise générale de confiance envers un Etat qui semble avoir perdu tout contrôle. Enfin, le non renouvellement des armes et des movens dans les unités ne permet plus de poursuivre l'instruction. Et nombre de cadres sont sans logis... Tel est le tableau, dressé par F.-W. Schlomann devant nos officiers de renseignement, réunis en assemblée générale à Thoune en mars dernier.

Tout va-t-il réellement aussi mal?

Schlomann nous interpelle aussi, car tout ne semble pas aller aussi mal. Le service de renseignement militaire, le fameux GRU, fier de son passé et de son code de l'honneur, est resté jusqu'alors hermétique à la mafia et n'a pas perdu de son mordant. La recherche militaire se poursuit, et de nouveaux armements — on le voit en parcourant les foires internationales — ne cessent d'être mis au point. Les recherches dans le domaine des armes B n'a pas cessé. La sonnette d'alarme étant tirée de tous les côtés, les politiciens, qui

RMS N° 10 — 1997

sont souvent aussi des militaires, ne pourront rester sans réagir.

On parle aussi de réforme. Celle-ci devrait aboutir, à l'horizon 2010, à des forces armées nouvelles de quelque 1,2 millions d'hommes équipés de neuf. La Russie aura-t-elle les moyens de s'offrir un tel nombre de professionnels? En attendant, elle se trouve engagée dans des conflits locaux mobilisant les ressources d'une ou plusieurs régions militaires. En cas de conflit de plus grande envergure, les moyens de destruction massive seront utilisés? La Russie ne représente donc actuellement, sur le plan militaire, qu'une menace très restreinte. Mais les soubresauts de ce géant n'en continueront pas moins d'agiter l'Europe, sinon la planète entière.

L'officier de renseignements à la poursuite d'informations...

Il est un fait reconnu que la Suisse n'a pas su donner vie à une « culture du renseignement ». Pire encore, comme le souligne l'auteur d'un courrier au *Bulletin ASOR*, la coordination manque totalement dans le domaine de la production et l'élaboration de doctrines et de moyens d'instruction pour la troupe et les cadres. Situation bien helvétique sans doute, mais qui n'est plus compatible avec les nécessités actuelles de l'instruction. Diviser pour régner ?

Swiss Peace Keeper

N° 2, juin 1997

« Aujourd'hui, la neutralité n'est concevable qu'avec un apport à la stabilité, la sécurité et la paix au-delà des frontières nationales — sous forme de solidarité vécue. La solidarité ne consiste pas à s'enfoncer dans un fauteuil et à distribuer de bons conseils, la solidarité consiste à participer. Egalement dans les domaines où cela coûte et où il faut assumer des risques. » S'exprimant dans le

journal de liaison des Suisses engagés dans le maintien et la promotion de la paix, le conseiller fédéral Ogi nous donne un avant-goût de l'avenir. Un avenir qui dépendra très fortement du rapport Brunner.

ASMZ

N° 7-8, 1997

Le divisionnaire Däniker, avec la vigueur qu'on lui connaît, s'inscrit dans cette ligne et pousse même la réflexion plus avant, proposant trois modèles de base à la discussion.

Le maintien du modèle actuel de politique de sécurité, considéré dans la durée, ne peut que nous forcer à un splendide isolement. Privés de toute liberté de manœuvre, cantonnés hors de tout sens des réalités, nous affrontons les menaces nouvelles avec les moyens du « worst case » : une confrontation armée entre Etats européens.

L'option deux, pour laquelle on le sent pencher, s'accommode d'une forme de compromis. En échange d'une activité préventive, d'une construction évolutive de notre architecture de sécurité, du courage à l'innovation et, vraisemblablement, d'une acceptation toujours plus grande de la part de la population, nous gagnerions en liberté de manœuvre, au prix certes d'une réduction stricte de la portée de la neutralité.

La troisième thèse implique un coup de barre radical en direction de l'entrée de la Suisse dans le schéma des alliances. Devenue un pays comme les autres, la Suisse prendrait les mêmes risques qu'eux, mais bénéficierait aussi des efforts communs.

Laquelle de ces options choisir? La question est cruciale, et c'est à cette aune que nous nous devrions de mesurer nos politiciens.

S. Cz.